

Lisez notre **Lettre** électronique !

Depuis octobre 2020, pour établir avec nos concitoyens de Quetigny un contact plus régulier, nous publions tous les mois une *newsletter* électronique, envoyée par e-mail à qui le souhaite...

Vous pouvez trouver dans ses rubriques locales (Conseil municipal, questions sociales, associations, aménagements, culture...), nationales, voire internationales, des articles variés, traitant particulièrement les thèmes de notre programme de 2020 : démocratie, solidarité, écologie.

Vous pouvez lire les huit numéros parus (*voir en bas de la page web*) en suivant le lien : <http://reinventonsquetigny.free.fr>

Surtout, si vous envoyez tout simplement votre adresse mail à : rquetigny@gmail.com
Vous la recevrez tous les mois, gratuitement bien sûr, et il vous sera possible de vous désabonner à tout moment.

Disposer de sources d'information plus variées, c'est bon pour la démocratie locale !

Un revenu minimum municipal est indispensable !

Quetigny, comme les autres communes de France, subit depuis plus d'un an une crise dévastatrice pour notre *santé* mais aussi pour notre *cohésion sociale*. Dans les quartiers définis comme prioritaires au titre de la politique de la ville, plus de 40 % de nos concitoyen-ne-s vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les revenus des ménages baissent, l'avenir est incertain, et bien des économistes s'interrogent sur l'idée d'apporter un complément, et pourquoi pas au niveau municipal, aux mesures sociales décidées par l'État.



Nos élu-e-s ont donc proposé un vœu lors du Conseil municipal d'avril. Constatant la convergence de notre programme avec celui de la majorité actuelle sur le projet d'un *revenu minimum municipal*, nous avons demandé l'étude rapide d'un *revenu complémentaire* pour les personnes en dessous du seuil de pauvreté et d'un *revenu minimum* pour ceux qui n'ont rien.

Nous ne nous attendions certes pas à voir la droite soutenir ce vœu, mais nous espérons que la majorité municipale recevrait notre démarche comme un encouragement à agir vite et bien sur cette question primordiale. Or, le Maire a bien reconnu avoir inscrit dans son programme le revenu minimum municipal, mais s'est contenté, au lieu d'accepter notre concours, de déclarer : "Les commissions, le temps venu, travailleront, se réuniront sur ce dossier". Aucune date, aucune précision ! Veut-il reporter cette mesure au plus tard possible (la fin de mandat) ? En tout cas, les Quetignoi-se-s au revenu inférieur au seuil de pauvreté attendront. Pour finir, toute la majorité municipale a voté **contre** notre vœu (alors que la droite s'abstenait). Il se confirme que nos décideurs se replient dans leur comité restreint, se complaisent dans l'autosatisfaction, et n'envisagent pas une seconde que des opposants puissent agir utilement sur des dossiers vitaux.

Comment ne pas être déçu pour Quetigny, voire scandalisé si on compare ce refus et cet attentisme à l'ambitieux "plan de cohésion sociale" annoncé dès le 29 mars par le Maire de Chenôve, accompagné d'un calendrier précis de mise en œuvre et soutenu par tout le Conseil sauf la droite ? Il est donc possible d'agir en cherchant à rassembler et sans perdre de temps !

La Poste a déménagé...

La Poste de Quetigny a déménagé dans une partie du magasin Casino en décembre 2020, pour laisser place à la construction d'un immeuble de 7 étages, décidée par l'équipe municipale lors du dernier mandat. Bilan.

Services : Si La Poste promettait à ses « clients de profiter de services modernes et ergonomiques (et) d'un service personnalisé », qui « illustre l'ambition du Réseau La Poste », le pari n'est pas gagné ! Les « clients » doivent désormais faire un improbable parcours (où est la boîte aux lettres ?) entre les « îlots polyvalents » pour poster leur courrier. En fait, la Poste confie les opérations à l'usager « client » : elle a supprimé de nombreux emplois aux guichets et surtout développé sa banque.

Locaux : la disposition en longueur du bureau est-elle bien adaptée ? Sa surface (500 m²) a diminué par rapport à l'ancien local, mais cela convient à la Poste qui s'automatise au détriment d'un service de proximité aux usagers. Les facteurs, eux, sont mécontents : ils ont dû laisser le centre de tri quetignois pour aller trier le courrier rue de Mirande à Dijon avant de venir le distribuer à Quetigny !

Coûts : Tout cela a un coût, payé par la Ville, puisque cette opération a eu lieu dans le cadre du projet « Cœur de Ville » :

- 666 000 € d'indemnités à la Poste pour le transfert et l'aménagement du bureau de Poste dans les locaux de Casino
- 540 000 € HT pour le rachat de l'ancienne poste, qui sera revendue à un promoteur privé pour bâtir une tour de 7 étages
- 60 000 € d'indemnités pour l'éviction du centre de tri.

C'est bien cher payé pour un déplacement de 50 m sur la même place et un service aux usagers de moins bonne qualité !

(À l'heure où nous écrivons ces lignes, on nous glisse à l'oreille que des travaux ont commencé dans la nouvelle Poste ; il s'agirait d'y installer les toilettes tant attendues Place Centrale... Quand il y a de la place pour un, il y en a pour deux !)



Trafic de drogue à Quetigny



Le quotidien des habitants du Pré Bourgeot est miné par un trafic de stupéfiants de plus en plus visible. Comment faire, ici comme dans la plupart des villes, pour enrayer ce fléau qui touche même de jeunes adolescents ? La prohibition, la répression, l'augmentation du nombre de caméras de surveillance n'ont eu que des effets temporaires. La chasse au petit consommateur ne fait que provoquer l'invitation à passer aux stupéfiants plus dangereux... et laisse la part belle aux trafiquants, jamais inquiétés. Cette politique d'interdiction ne règle rien et décrédibilise la justice et la police.

Peut-on parler de stratégies de lutte contre le trafic de stupéfiants lorsque les moyens réels pour enrayer la source et prendre en compte l'organisation qu'elle implique n'existent pas ?

De plus en plus de voix citoyennes, de responsables politiques de tout bord, psychologues, médecins, pénalistes... exigent la légalisation du cannabis : légaliser pour contrôler, surveiller la composition, enrayer les trafics. Plusieurs pays : les USA, le Portugal, le Canada, l'Uruguay, se sont engagés dans cette voie qui apparaît de plus en plus comme la meilleure réponse à ce fléau social et sanitaire. La légalisation du cannabis n'entraînerait pas de surconsommation et permettrait de réduire en grande partie le trafic des drogues dites « dures », beaucoup plus dangereuses.

Un an de mandat au Conseil Municipal

La **crise sanitaire** a été la toile de fond de cette 1^{ère} année. Nous avons soutenu sans réserve celles et ceux qui avaient la responsabilité de la gestion de la crise dans notre ville et ont manifesté leur solidarité dans ce contexte ô combien difficile.



Au Conseil municipal, nous avons voté toutes les délibérations sur la gestion de la ville au quotidien et soutenu l'engagement de la commune sur l'urgence climatique et sociale. Mais nous avons **voté contre les budgets 2020 et 2021** pour deux raisons majeures :

- le coût exorbitant de l'opération Cœur de ville qui a épuisé les liquidités et contraint à des budgets de fonctionnement resserrés.
- l'insuffisance des crédits alloués à l'action sociale – et notamment au CCAS – dans la crise. Nous avons proposé, sans succès, que soit étudiée rapidement la possibilité d'un complément de ressources permettant à tou-te-s les habitant-e-s en dessous du seuil de pauvreté de disposer d'un revenu complémentaire municipal.

Nous avons fait la part des choses sur le **projet « Cœur de ville »** :

- Nous avons approuvé la **construction de 40 logements sociaux** à proximité du rond-point du 18 juin, en déplorant qu'il soit coincé entre deux rues très passantes et un parking, situation bien moins agréable que celle des immeubles détruits.
- La **Médiathèque** est un bon projet pour les Quetignois-es, mais fallait-il l'encastrer dans un immeuble de 7 étages ? Nous regrettons également que le Centre social n'ait pas été installé dans le même espace.
- L'**espace intergénérationnel** (sur l'ancien site d'Atlas) est bienvenu, mais il sera coincé entre deux rues passantes et deux immeubles tout proches !
- La **place centrale**, quasi achevée, est un gouffre financier alors qu'elle est décriée par bon nombre de Quetignois-es.

Nous avons regretté le **peu d'ouverture démocratique de la majorité dans la vie municipale** : aucun partage des responsabilités, aucune mesure d'expression pour l'opposition en dehors de ce qu'impose la loi. La seule avancée est la retransmission en "visio" des séances du Conseil Municipal. Elle figure dans notre charte des élu-e-s diffusée avant les dernières élections municipales. La majorité l'a mise en œuvre, nous nous en réjouissons.

Les jardins de l'Engrenage

Le 17 juin 2020, à la suite de l'appel national contre la "réintoxication du monde" étaient créés les *Jardins de l'Engrenage*, 63 avenue de Langres à Dijon, sur deux hectares de friche menacés de bétonisation.

La vie s'y organise avec les habitants du quartier : mise en culture de parcelles collectives, de petits jardins potagers, installation d'une buvette, d'un terrain de pétanque...

Le 24 juillet, la mairie de Dijon tente sans succès une expulsion en détruisant une partie des cultures. Le 5 novembre, elle obtient de la justice le droit d'expulser les habitants.

Début mars 2021, les occupants envoient une lettre ouverte montrant la nocivité des constructions prévues. Ils proposent d'élaborer collectivement avec les riverains un nouveau projet plus écologique.

Le 20 avril, le préfet déclenche violemment l'évacuation des jardins avec force gaz lacrymogènes, et la mobilisation de 100 policiers et gendarmes. En quelques heures, tout est détruit et la terre cultivable enlevée. 350 cartouches de gaz lacrymogène ont été utilisées. Le préfet et la mairie n'ont pas hésité à multiplier les mensonges pour dénigrer ce combat ; il n'y a jamais eu de cocktails Molotov, et la qualité environnementale de ce projet est largement surévaluée.



photo : Jérôme Gaill

Vraiment, Rebsamen qui se vante de vouloir faire participer les citoyens à la vie de la commune et voulait faire reconnaître Dijon « Capitale verte Européenne » montre bien son visage de "grand bétonneur", « qualité » reconnue par Jean Castex qui vient de le nommer président d'une commission chargée d'étudier les obstacles à la construction de logements...

Élections départementales et régionales des 20-27 juin

Par ces temps de pandémie, pas facile aux électeurs de s'y retrouver ! Réinventons Quetigny a, malgré tout, pris le temps d'en débattre.

Nous n'avons d'atomes crochus ni avec les Macroniens, ni avec la Droite, et encore moins avec le Rassemblement National.

Au sein de la Gauche, nous avons une préférence pour la liste « Le Temps des Cerises ». Parce qu'elle porte un joli nom, mais surtout parce que ses candidat·e·s ont cherché à rassembler celles et ceux qui veulent une véritable transformation économique, sociale, écologique et démocratique.

Pas moins de neuf organisations de la Gauche qui se bat et ne renonce pas se sont retrouvées pour constituer cette liste : Ensemble ! Gauche Démocratique et Sociale, Gauche Républicaine et Socialiste, Génération·s, La France Insoumise, Nouvelle Donne, Parti de Gauche, Place Publique, Pour une Écologie Populaire et Sociale, Radicaux de Gauche. Nous regrettons qu'EELV soit resté confinée dans la sphère écologiste alors même que "Le Temps des Cerises" lui proposait la tête de liste d'un rassemblement encore plus large.

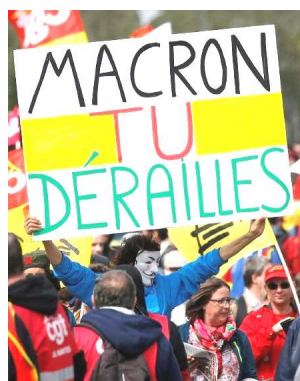
**CÔTE D'OR
SOCIALE,
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

Que vous ayez ou non quelques hésitations, faites comme nous : votez pour la liste "Le temps des Cerises" conduite par Bastien Faudot à l'élection régionale. Pour l'élection départementale, nous soutenons la liste "Côte d'Or sociale, écologique et solidaire" de Victorien Di Fraja et Marie-Christine Gunther qui a adopté la même démarche unitaire et rassembleuse. Dans ces deux listes figure notre camarade Pierre Abécassis, ancien conseiller municipal de Quetigny.



Macron : l'autoritarisme, et après ?

En 2020, Amnesty International a publié 2 rapports sur la France, qui ne laissent pas de doute sur les dangers que courent ceux qui exercent leur droit de manifester, et leurs droits démocratiques en général. La question se pose donc de la nature du régime (et du président) qui dirige notre pays.



Un pouvoir anti social : Les lois dites « Sécurité globale », « Séparatisme » et les décrets sur le fichage des personnes portent de graves atteintes à nos libertés d'association, d'information, de manifestation et de conscience. Au lieu de répondre aux vrais problèmes que vivent nos concitoyens au quotidien, Macron sort la grosse artillerie. Il utilise des événements dramatiques (assassinat de Samuel Paty) pour "vendre" ses lois, relayé par les médias et les partis de droite et d'extrême droite. Il retourne contre manifestants et journalistes la faute des violences policières qu'ils subissent ; et contre la population musulmane sa relégation dans des quartiers ghettos, en la qualifiant de « séparatiste ».

Et "en même temps", il poursuit sa politique très libérale. Par exemple, en durcissant la loi sur l'assurance chômage, qui appauvrira plus d'un million de personnes.

Ces lois forment un tout : empêcher la contestation, détourner notre regard de la crise sociale vers le « problème des étrangers », et continuer une politique qui concentre toujours plus la richesse.

Un pouvoir vertical : Macron a affaibli les "corps intermédiaires". Il a réussi à rendre les syndicats impuissants (voir le Ségur de la santé !). Face à la crise sanitaire, il a balayé d'un revers de main tous les dispositifs de santé (Plan pandémie, Haute Autorité de Santé, etc.), et mis en place SON Conseil scientifique, chargé d'organiser nos vies dans le plus grand secret. Avec un Parlement à sa botte, il a fait passer SA loi Climat et Résilience, et mis à la poubelle les propositions de la Convention Citoyenne sur le Climat, pour préserver les intérêts des lobbys industriels et financiers.

Un discours flirtant avec l'extrême droite : Alors qu'une partie de l'armée et de la police agite l'épouvantail d'une guerre civile, Macron n'hésite pas à s'aligner sur l'extrême droite en évoquant le « déclin » de notre pays. Et il refuse comme elle de mettre les plus riches à contribution pour lutter contre la crise sociale.

Discours intolérable et ringard : il existe d'autres voies pour résoudre les problèmes liés aux inégalités et au racisme !

**Vous exprimer...
Nous contacter...
Partager notre action**

mail : reinventonsquetigny@laposte.net

site web : reinventonsquetigny.com

facebook : facebook.com/reinventonsquetigny

newsletter : <http://reinventonsquetigny.free.fr>